



Afghanistan - Ottawa a payé 41 millions pour des services privés de sécurité en Afghanistan

Par [Presse canadienne](#)

Mondialisation.ca, 08 février 2011

[Le Devoir](#) 8 février 2011

Région : [Le Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [AFGHANISTAN](#)

» alt= »Un agent travaillant pour une entreprise privée de sécurité, à Kaboul. L'utilisation par le Canada de ces services a été dénoncée par le NPD, qui juge que la crédibilité du pays a été minée.

»

src= »http://www.ledevoir.com/images_galerie/d_83675_72438/un-agent-travaillant-pour-un-e-entreprise-privée-de-sécurité-a-kaboul.jpg » width=449 height=323

Photo : Agence France-Presse Shah Marai

Un agent travaillant pour une entreprise privée de sécurité, à Kaboul. L'utilisation par le Canada de ces services a été dénoncée par le NPD, qui juge que la crédibilité du pays a été minée.

Le Canada a versé plus de 41 millions en quatre ans à des entreprises privées de sécurité en Afghanistan.

Les ministères canadiens de la Défense nationale et des Affaires étrangères ont fait appel aux services de 11 entrepreneurs en sécurité à Kaboul et à Kandahar depuis 2006, tout en taisant l'existence et les responsabilités de ces derniers.

Des documents déposés la semaine dernière au Parlement à la demande des néodémocrates fédéraux fournissent le premier compte rendu complet sur le recours aux entreprises privées de sécurité, accusées par plusieurs d'avoir aggravé le chaos en Afghanistan.

Les documents indiquent que le ministère des Affaires étrangères a versé près de 8 millions à ArmorGroup Securities. Selon les conclusions d'une récente enquête du Sénat américain, cette entreprise a recouru aux services de seigneurs de guerre afghans qui, en 2007, avaient été impliqués dans des cas de meurtre, d'enlèvement, de corruption et d'activités contre les forces de la coalition.

L'entreprise, depuis remplacée par G4S Risk Management, assurait la sécurité autour de l'ambassade canadienne à Kaboul et protégeait des diplomates.

Tundra SCA travaille pour le ministère de la Défense nationale à l'extérieur de bases d'opérations avancées canadiennes et a reçu plus de 5,3 millions.

Le rapport du Sénat a placé Tundra SCA sur une liste d'entreprises ayant débauché du

personnel de forces de sécurité afghanes, pratique qui soulève depuis longtemps l'ire du président Hamid Karzaï. L'année dernière, ce dernier a pris des mesures pour expulser d'Afghanistan toutes les entreprises privées de sécurité.

Pour des raisons de sécurité, plus de 438 000 \$ en dépenses de cette entreprise afghane gérée par des Canadiens demeurent sous le secret. Le site Web de Tundra, contrairement à celui d'autres entreprises comparables, vante ses compétences en collecte et analyse de renseignements.

Le porte-parole en affaires étrangères du Nouveau Parti démocratique, Paul Dewar, est d'avis que le gouvernement fédéral aurait dû disposer d'un mécanisme pour encadrer les entreprises privées de sécurité en Afghanistan. Et selon lui, les efforts du Canada à Kandahar pour la création d'un État de droit ont souffert de l'absence d'un tel mécanisme.

«Cela a miné notre crédibilité, a affirmé M. Dewar. Les Afghans ne sont pas stupides. Ils voient ces gens. Ils voient ce qu'ils font et savent par qui ils sont payés.»

Malgré la divulgation de données concernant les entreprises privées de sécurité, Paul Dewar estime que plusieurs questions importantes demeurent en suspens. «Nous avons dépensé des dizaines de millions de dollars pour ce que je considère comme des personnages très douteux, et pour quoi? a-t-il lancé. Le ministère des Affaires étrangères, plus particulièrement, doit rendre des comptes.»

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)
Copyright © [Presse canadienne](#), [Le Devoir](#), 2011

Articles Par : [Presse canadienne](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca